

RDA-FR

Transposition française de RDA

SECTION 9

ENREGISTREMENT DES RELATIONS ENTRE AGENTS

Transition bibliographique
Groupe Normalisation « RDA en France »

Groupes de travail « Personnes et Familles » et « Collectivités »

CN 46 Information et documentation
CN 46-9 Identification et description
Groupe AFNOR CN 46-9/GE6

Février 2024

Groupes de travail « Personnes et familles » et « Collectivités »

Animateurs :

ANGJELI, Anila *Bibliothèque nationale de France – Département des Métadonnées*

BOULET, Vincent *Bibliothèque nationale de France – Département des Métadonnées*

Membres :

BERBAIN, Iris *Bibliothèque nationale de France – Département des Métadonnées*

CASTEL, Corinne *Bibliothèque nationale de France – Département du Dépôt légal*

CELA, Anila *École normale supérieure, Paris*

DEMOLIN, Marie-Paule *Université de Lille*

FOURNIER, Valentin *SCD de l'Université Bordeaux Montaigne*

GALIPIENSO, Claire *Bibliothèque nationale de France – Département des Métadonnées*

GUILLATAUD, Sylvie *Bibliothèque nationale de France – Département des Métadonnées*

JESTAZ, Laure *Agence bibliographique de l'enseignement supérieur*

LEVEQUE, Florine *Bibliothèque Mazarine*

MONFORT, Colette *Muséum national d'Histoire naturelle - Direction des bibliothèques et de la documentation*

ROUSSEAUX, Olivier *Agence bibliographique de l'enseignement supérieur*

ROUX, Maïté *Agence bibliographique de l'enseignement supérieur*

SOLLIER, Sylvie *Bibliothèque nationale de France – Département des Métadonnées*

TROTTIN, Elodie *SCD de l'Université de Besançon*

VELLET, Christophe *Bibliothèque Mazarine*

Organisation générale¹

29 Recommandations générales sur l'enregistrement des relations
entre agents

30 Relations entre agents

¹ Les deux chapitres 29 et 30 de cette section sont diffusés pour enquête en deux documents séparés. Le présent document contient seulement le chapitre 29 (titre en gras). Le chapitre 30 fait l'objet d'un document distinct.

Chapitre 30

RELATIONS ENTRE AGENTS

Sommaire

30.1 Personnes en relation avec d'autres agents	6
30.1.1 Est en relation avec.....	6
30.1.2 Est à distinguer de.....	6
30.1.3 A une relation sociale, économique ou culturelle avec.....	6
30.1.4 A une relation d'appartenance ou d'adhésion avec.....	16
30.1.5 A une relation familiale avec.....	17
30.1.6 A une relation hiérarchique avec.....	20
30.1.7 A une relation relative à la formation avec.....	20
30.1.8 Relations d'identité publique.....	22
30.2 Collectivités en relation avec d'autres agents	25
30.2.1 Est en relation avec.....	25
30.2.2 Est à distinguer de.....	25
30.2.3 A une relation sociale, économique ou culturelle avec.....	26
30.2.4 A une relation d'appartenance ou d'adhésion avec.....	39
30.2.5 A une relation hiérarchique avec.....	43
30.2.6 A une relation relative à la formation avec.....	46
30.2.7 A une relation chronologique, séquentielle ou de transformation avec.....	48
30.3 Familles en relation avec d'autres agents	52
30.3.1 Est en relation avec.....	52
30.3.2 Est à distinguer de.....	52
30.3.3 A une relation sociale, économique ou culturelle avec.....	52
30.3.4 A une relation d'appartenance ou d'adhésion avec.....	57
30.3.5 A une relation familiale avec.....	58
30.3.6 A une relation hiérarchique avec.....	60

30.1 Personnes en relation avec d'autres agents

Numérotation RDA-FR : 30.1

30.1.1 Est en relation avec

Numérotation RDA-FR : 30.1.1

Est en relation avec

Définition : Relation générique de plus haut niveau permettant de mettre en relation deux entités RDA-FR.

Règle d'utilisation : A utiliser lorsqu'il est impossible de préciser la nature de la relation entre deux agents.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne, Collectivité, Famille

Autres libellés : voir aussi

30.1.2 Est à distinguer de

Numérotation RDA-FR : 30.1.2

Est à distinguer de

Définition : Relation de non équivalence permettant d'alerter sur les risques de confusion entre deux entités RDA-FR.

Dans le contexte précis des relations entre agents :

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion avec des personnes ayant des identités publiques homonymes ou ressemblantes.

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre une personne et une collectivité homonyme.

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre une personne et une famille homonyme.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

EXEMPLES

Guillaume le Clerc de Picardie (12..-12) auteur de « Fergus » est à distinguer de Guillaume le Clerc de Normandie (12..-12.), à qui on attribuait, à tort, « Fergus ».

Le peintre Eugène Froment (1820-1900) est à distinguer du peintre Eugène Froment (1844-1926).

30.1.3 A une relation sociale, économique ou culturelle avec

Numérotation RDA-FR : 30.1.3

Définition : Catégorie de relations entre agents, regroupant des relations spécifiques de nature sociale, économique ou culturelle.

Règle d'utilisation : Ne pas l'utiliser comme type de relation à part entière. Privilégier les relations précises de cette catégorie.

Influence

Définition : Relation entre une personne et la personne qu'elle influence.

Règle d'utilisation : Cette relation est établie en dehors du périmètre de la relation d'enseignement.. S'applique dans les domaines intellectuels et artistiques.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est influencé ou influencée par [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre le peintre Théodore Rousseau et Alberto Pasini

Est influencé ou influencée par

Définition : Relation entre une personne et la personne par laquelle elle est influencée.

Règle d'utilisation : Cette relation est établie en dehors du périmètre de la relation d'enseignement. S'applique dans les domaines intellectuels et artistiques.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] influence [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre Alberto Pasini et le peintre Théodore Rousseau

Commande des œuvres à

Définition : Relation de commande d'une oeuvre entre une personne et un artiste créateur.

Relation de commande d'une oeuvre entre une personne et une collectivité créatrice.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] reçoit des commandes de [la Personne]
[Personne] reçoit des commandes de [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre Jean de Lancastre, duc de Bedford (1389-1435) et Le Maitre de Bedford à qui il passa des commandes.

Louis XIV a commandé à la Manufacture Royale des glaces à miroir les glaces pour la Grande Galerie du Château de Versailles.

Reçoit des commandes de

Définition : Relation entre une personne, artiste créateur, et la personne qui l'enjoint à réaliser une œuvre ou qui l'y encourage.

Relation entre une personne, artiste créateur, et la collectivité qui l'enjoint à réaliser une œuvre ou qui l'y encourage.

Relation entre une personne, artiste créateur, et la famille qui l'enjoint à réaliser une œuvre ou qui l'y encourage.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne, Collectivité, Famille

Relations réciproques : [Personne] commande des oeuvres à [la Personne]
[Collectivité] commande des oeuvres à [la Personne]
[Famille] commande des oeuvres à [la Personne]

EXEMPLES

Claude Raimond-Dityvon (1937-2008) photographe, a reçu une commande de la Maison de la Culture de Chalon-sur Saône en 1970 pour la réalisation d'un reportage sur la ville et sur ses habitants.

Relation entre Jean de Lancastre, duc de Bedford (1389-1435) et Le Maitre de Bedford à qui il passa des commandes.

Robert Mallet-Stevens a reçu, en 1923, une commande de la famille de Noailles (Charles et Marie-Laure) pour la conception de la Villa Noailles.

Daniel Buren a reçu une commande d'oeuvre « D'une arche aux autres » de l'Institut français du Maroc en 2015.

Richard Serra (1939-....) a reçu une commande de la famille Pulitzer pour la réalisation de l'oeuvre « Pulitzer piece, stepped elevation », une sculpture paysagère pour sa résidence de Ladue (Missouri).

Fonde

Définition : Relation entre une personne et la collectivité qu'elle a fondée.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Fonde » entre une personne et une famille, qui fait partie de la catégorie des relations familiales.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est fondé par [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre le producteur Hervé Chabalier et la société de production Capa télévision qu'il a fondée.

Relation entre Alexandre Romanès et Délia Romanès et le Cirque Romanès qu'ils ont fondé.

Collabore avec

Définition : Catégorie de relations entre agents comprenant les différents types de collaboration dans la sphère professionnelle, commerciale, etc., comme le partenariat, la relation contractuelle, le parrainage, l'agrément, la franchise, etc. Relation de collaboration entre deux personnes en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Relation de collaboration entre une personne et une famille en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Relation de collaboration entre une personne et une collectivité en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme une relation à part entière lorsqu'on n'a pas d'information précise sur la nature et les circonstances de la collaboration.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] collabore avec [la Personne]

[Famille] collabore avec [la Personne]

[Personne] collabore avec [la Personne]

Relations filles :

- finance
- est financé ou financée par
- a une relation contractuelle avec

EXEMPLES

Davide Dall'Ombra, spécialiste d'art lombard, collabore avec l'Association Giovanni Testori pour l'inventaire du matériel bibliographique et documentaire, ainsi que de la collection d'art antique de l'écrivain.

Relation entre Giovanni Bartolomicchi et l'imprimeur Lorenzo Capponi qui étaient associés en 1773.

Finance

Définition : Catégorie de relations entre une personne et la famille qu'elle finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, prêts).

Catégorie de relations entre une personne et la collectivité qu'elle finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, prêts).

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du financement ou lorsque la relation précise ne fait pas partie de la liste des relations recommandées.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité, Famille

Relations réciproques : [Collectivité] est financé par [la Personne]
[Famille] est financé par [la Personne]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- est mécène de
- est parraineur de
- fait une dation qui est affectée à

EXEMPLES

Le financier Samuel Bernard prête de l'argent au Royaume de France sous Louis XIV.

Est mécène de

Définition : Relation entre une personne qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et l'agent qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne, Collectivité, Famille

Autres libellés : est donateur à ; lègue à

Relations réciproques : [Personne] a pour mécène [la Personne]
[Collectivité] a pour mécène [la Personne]
[Famille] a pour mécène [la Personne]

Relation parente : finance

EXEMPLES

Relation entre Frédéric III, électeur de Saxe (1463-1525) et le peintre Albrecht Dürer dont il fut le mécène.

Jacques Doucet est mécène de l'ébéniste Rose Adler, pour la création de la reliure Art Déco du « Paysan de Paris » de Louis Aragon, conservée à la Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet.

Jean Dubuffet a fait un don au Musée des Arts Décoratifs de Paris (132 dessins et gouaches, 21 toiles et 4 sculptures).

Roger Cabal a légué sa collection et sa bibliothèque au Petit Palais (Musée des beaux-arts de la Ville de Paris)

Alexandre Pic de la Mirandole est mécène des frères Ferdinando et Francesco Galli da Bibiena au XVIIIe siècle.

Est parraineur de

Définition : Relation entre une personne qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et un autre agent bénéficiaire de ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct du soutien qu'il apporte.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne, Collectivité

Autres libellés : est sponsor de

Relation réciproque : [Personne] a pour parraineur [la Personne]
[Collectivité] a pour parraineur [la Personne]

Relation parente : finance

EXEMPLES

Phil Collins est parraineur du groupe Little dreams band.

Fait une dation qui est affectée à

Définition : Relation entre une personne qui effectue une dation en paiement, laquelle est affectée par l'Etat à une collectivité, et la collectivité bénéficiaire de cette dation.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est bénéficiaire d'une dation de la part de [la Personne]

Relation parente : finance

EXEMPLES

Dation Elizabeth Viолlet-le-Duc soumise le 6 janvier 2003 en paiement des droits dus au titre de la succession d'Elizabeth Viолlet-le-Duc
Dataire : héritiers d'Elizabeth Viолlet-le-Duc Bénéficiaire : Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine Contenu : dessins et archives de Viолlet-le-Duc

Dation MORIN-LABORDE : plusieurs manuscrits d'Emile Zola confiés à la BnF. Epreuves corrigées des Contes à Ninon, 44 lettres autographes et 29 cartes de Émile Zola à la famille Laborde, 127 lettres autographes d'Alexandrine Zola à la famille Laborde, lettres de divers correspondants à la famille Laborde ainsi que des photographies prises par Émile Zola ou son entourage et négatifs : 17 photographies de Zola et de la famille Laborde, 16 photographies prises par Albert Laborde,

180 photographies et deux portraits dédiés d'Alexandrine Zola, 7 négatifs sur verre (18 x 24 cm), 6 négatifs souples (5,5 x 17 cm), 26 négatifs sur verre (6 x 8,5 cm).
Dataire = famille Laborde

Dation CHESNAIS-BRALANT : marionnettes confiées à la BnF et au Musée gadagne (Lyon). Marionnettes à gaine pour le théâtre de la Branche de Houx (1934), marionnettes à fils pour le théâtre les Comédiens de bois (1940-1960) ainsi que des décors, accessoires, projets et maquettes de Jacques Chesnais.
Dataire = Marion Chesnais

Est financé ou financée par

Définition : Catégorie de relations entre une personne et la collectivité qui la finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, emprunts).

Catégorie de relations entre une personne et la famille qui la finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, emprunts).

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du financement ou lorsque la relation précise ne fait pas partie de la liste des relations recommandées.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité, Famille

Relations réciproques : [Collectivité] finance [la Personne]
[Famille] finance [la Personne]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- est subventionné ou subventionné par
- a pour mécène
- a pour parraineur

EXEMPLES

Les travaux de recherche du doctorant Valentin Dura sont financés par l'entreprise EDF et par l'Etat français, dans le cadre du dispositif CIFRE.

Honoré de Balzac reçoit l'aide financière de la famille Guidoboni-Visconti pour effacer ses dettes à plusieurs reprises.

Est subventionné ou subventionnée par

Définition : Relation entre une personne bénéficiaire d'une subvention et l'agent qui le subventionne.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne, Collectivité, Famille

Relation réciproque : [Collectivité] subventionne [la Personne]
[Famille] subventionne [la Personne]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

Christophe Colomb est financé par la famille des Rois Catholiques d'Espagne (Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon) pour son expédition de découverte des Indes occidentales.

Le doctorant X est financé par un contrat doctoral proposé par la région Grand-Est.

(NB : l'information n'étant pas rendue publique, le nom du doctorant n'est pas dévoilé ici.)

Lucie Ries, post-doctorante au Laboratoire de physique de l'ENS, bénéficie d'une subvention de la part de la Fondation L'Oréal-Unesco. Elle est l'une des lauréates 2022 du prix Jeunes talents France de la Fondation L'Oréal-Unesco, pour les Femmes et la Science.

A pour mécène

Définition : Relation entre une personne bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la famille qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une personne bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la personne qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une personne bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la collectivité qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne, Collectivité, Famille

Autres libellés : est donataire de ; est légataire de ; est donateur de ; est légataire de

Relations réciproques : [Personne] est mécène de [la Personne]

[Collectivité] est mécène de [la Personne]

[Famille] est mécène de [la Personne]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

Pour le film « Le Sang d'un poète », Jean Cocteau a pour mécènes Charles et Marie-Laure de Noailles.

Relation entre le peintre Albrecht Dürer et Frédéric III, électeur de Saxe (1463-1525) qui fut son mécène.

Sandro Botticelli a pour mécène la famille de Médicis (Laurent et Laurent II).

L'ébéniste Rose Adler a pour mécène Jacques Doucet, dans le cadre de la création de la reliure Art Déco du « Paysan de Paris » de Louis Aragon, conservée à la Bibliothèque Littéraire Jacques Doucet.

Le doctorant Z est financé grâce à la bourse du legs Lassence.
(NB : l'information n'étant pas rendue publique, le nom du doctorant n'est pas dévoilé ici.)

La thèse « Philosophe et ses dangers. Enquête sur la difficile démarcation du philosophe et de ses contrefaçons sophistiques dans les dialogues de Platon » du docteur Anthony Bonnemaïson est financée grâce à une bourse accordée par la Fondation Thiers – Centre de recherche humaniste.

A pour parraineur

Définition : Relation entre une personne bénéficiaire d'un soutien matériel et la collectivité qui lui apporte ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct du soutien qu'il apporte.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : a pour sponsor

Relations réciproques : [Collectivité] est parraineur de [la Personne]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

Relation entre la navigatrice Clarisse Crémer et l'entreprise Groupe Banques populaires qui est son sponsor pour le Vendée Globe 2020.

A une relation contractuelle avec

Définition : Catégorie de relations entre deux personnes ou entre une personne et une collectivité comprenant les différents types de relations contractuelles.

Règle d'utilisation : Pour une relation où une personne est partie prenante utiliser les relations spécifiques de cette catégorie.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne, Collectivité

Relation réciproque : [Personne] a une relation contractuelle avec [la Personne]

[Collectivité] a une relation contractuelle avec [la Personne]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- est employé ou employée par
- est l'associé ou l'associée de

Est employé ou employée par

Définition : Relation contractuelle entre une personne et son organisme employeur (par exemple, lorsque la personne est employée avec le statut de salarié, d'agent de la fonction publique, etc.).

Règle d'utilisation : A ne pas confondre avec la relation « Est prestataire de service / Est client de » qui est une relation contractuelle sans hiérarchie entre les parties et qui s'applique entre deux collectivités.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : travaille pour

Relation réciproque : [Collectivité] emploie [la Personne]

Relation parente : a une relation contractuelle avec

EXEMPLES

Relation entre l'historien et critique d'art Michel Lequenne et l'Encyclopaedia universalis France dont il fut chef correcteur.

Est l'associé ou l'associée de

Définition : Relation contractuelle entre deux personnes qui s'associent pour former une entreprise commune et partager les bénéfices.

Relation contractuelle entre une personne et une entreprise où la personne, en vertu de son statut d'associée, partage les bénéfices de l'entreprise avec d'autres associés.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne, Collectivité

Autres libellés : a pour associé ou associée

Relations réciproques : [Personne] est l'associée ou l'associée de [la Personne]

[Collectivité] a pour associé ou associée [la Personne]

Relation parente : a une relation contractuelle avec

EXEMPLES

Sylvia Montfort est associée au Cirque Alexis Grüss pour la création de l'Ecole au Carré en 1974 jusqu'à ce que le cirque devienne cirque national en 1982.

Le photographe Whitney, Joel Emmons (1822-1886) est associé en 1851 à George C. Nichols (dans l'atelier de photographie Whitney & Nichols, Third Street, Saint-Paul, Minnesota). De 1867 à 1869, il est associé à William S. Combs (dans l'atelier de photographie Combs & Whitney, 174 Third Street, Saint Paul, Minnesota). Devient l'associé de Charles A. Zimmerman de 1870 à 1871 (dans l'atelier de photographie Whitney & Zimmerman, 174 Third Street, Saint Paul, Minnesota).

30.1.4 A une relation d'appartenance ou d'adhésion avec

Numérotation RDA-FR : 30.1.4

Définition : Catégorie de relations entre agents, regroupant les relations de membre, d'affiliation ou de propriété.

Règle d'utilisation : Utiliser les relations spécifiques de cette catégorie.

Est membre de

Définition : Relation entre une personne et la collectivité dont elle est membre.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Est membre de la famille » entre une personne et une famille, qui fait partie de la catégorie des relations familiales.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a pour membre [la Personne]

Relations filles :

- est affilié ou affiliée à

EXEMPLES

Relation entre le chanteur Mick Jagger et le groupe de rock Rolling Stones dont il est membre.

Jean Piat est membre de la Société des Comédiens-Français de 1947 à 1972.

Est affilié ou affiliée à

Définition : Relation entre une personne et la collectivité à laquelle elle est affiliée.

Règle d'utilisation : Il s'agit d'un cas particulier de la relation « est membre de », principalement en usage dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a pour affilié ou affiliée [la Personne]

Relation parente : est membre de

EXEMPLES

Valérie Cayol est affiliée au Laboratoire Magmas et Volcans (UMR 6524) de l'Université Clermont Auvergne.

Est propriétaire de

Définition : Relation entre une personne et la collectivité qu'elle possède.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est la propriété de [la Personne]

EXEMPLES

L'imprimeur-libraire Jean-Joseph Laurens (1756-1833) était propriétaire de l'Imprimerie du Journal d'indications (Paris).

30.1.5 A une relation familiale avec

Numérotation RDA-FR : 30.1.5

Définition : Catégorie regroupant les relations de parenté ou d'alliance entre personnes, entre personnes et familles ou entre familles.

Règle d'utilisation : S'applique aux entités personne et famille.

Fonde

Définition : Relation entre une personne et la famille dont elle est à l'origine.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Fonde » entre une personne et une collectivité, qui fait partie de la catégorie des relations sociales, économiques ou culturelles.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] est fondée par [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre Jacques Clamorgan, marchand et aventurier français venu s'installer dans le Missouri, et la famille Clamorgan, dont il est à l'origine.

Relation entre Abraham Lawton et la famille Lawton, famille de négociants en vin établie à Bordeaux dont il est à l'origine.

Descend de

Définition : Relation entre une personne et son ancêtre.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] a pour descendant ou descendante [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre George Sand et le maréchal de France Maurice de Saxe, dont elle est l'arrière-petite-fille.

A pour descendant ou descendante

Définition : Relation entre une personne et son descendant familial.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] descend de [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre le maréchal de France Maurice de Saxe et George Sand, dont il est l'arrière-grand-père.

Est le parent de

Définition : Relation entre une personne et son enfant, à l'exclusion de toute autre relation de parenté.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est l'enfant de [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre les peintres Suzanne Valadon et Maurice Utrillo, dont elle est la mère.

Est l'enfant de

Définition : Relation entre une personne et la personne dont elle est le fils ou la fille.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est le parent de [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre les peintres Maurice Utrillo et Suzanne Valadon, dont il est le fils.

Est la sœur ou le frère de

Définition : Relation entre deux personnes qui ont des parents ou un des parents en commun.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est la sœur ou le frère de [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre la comédienne Nadine Vogel et la résistante Marie-Claude Vaillant-Couturier, dont elle est la sœur.

Est la conjointe ou le conjoint de

Définition : Relation entre deux personnes liées, dans une acception large, par mariage, concubinage, union civile...

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est la conjointe ou le conjoint de [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre Réjane et Paul Porel, dont elle est l'épouse.

Est membre de la famille

Définition : Relation entre une personne et la famille dont elle est membre.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Est membre de » entre une personne et une collectivité ou entre deux collectivités, qui fait partie de la catégorie des relations sociales, économiques ou culturelles.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] a pour membre [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre Henry Lawton et la famille Lawton, famille de négociants en vin établie à Bordeaux dont il est membre.

Relation entre Archibald Campbell, premier marquis d'Argyll, et le clan Campbell, clan écossais dont il est membre.

Relation entre Johann Strauss et ses fils Johann, Josef et Eduard et la famille Strauss, famille autrichienne de musiciens dont tous les quatre sont membres.

Relation entre Jacques de Montgommery, son fils Gabriel et son petit-fils Gabriel et la famille de Montgommery, famille normande d'hommes de guerre dont tous les trois sont membres.

30.1.6 A une relation hiérarchique avec

Numérotation RDA-FR : 30.1.6

Définition : Catégorie de relations regroupant des relations de subordination ou d'autorité (contrôle, tutelle).

Règle d'utilisation : Ne pas l'utiliser comme type de relation à part entière. Pour la relation entre une personne et une collectivité utiliser la relation précise « Dirige ».

Dirige

Définition : Relation entre une personne et la collectivité qu'elle dirige.

Règle d'utilisation : S'applique aussi dans les domaines intellectuels et artistiques.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est dirigé par [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre le chef d'entreprise Arnaud Lagardère et l'entreprise Lagardère Groupe qu'il dirige (en 2021).

Jean Favier était président de la Bibliothèque nationale de France entre 1994 et 1997.

30.1.7 A une relation relative à la formation avec

Numérotation RDA-FR : 30.1.7

Définition : Relation générique portant sur les relations de formation entre agents.

Règle d'utilisation : Ne pas l'utiliser comme relation à part entière. Utiliser les relations précises de cette catégorie.

Dispense des formations à

Définition : Relation entre une personne formatrice et la collectivité qu'elle forme.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relations réciproques : [Collectivité] reçoit des formations de [la Personne]

EXEMPLES

La paléoclimatologue Valérie Masson-Delmotte a formé le gouvernement français d'Elisabeth Borne aux enjeux climatiques.

Est élève de

Définition : Relation entre une personne et la personne qui l'enseigne.

Règle d'utilisation : S'applique à tous les domaines, y compris les domaines artistiques.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Autres libellés : est l'élève de ; reçoit des formations de

Relation réciproque : [Personne] est enseignant de [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre Toussaint Dubreuil et le peintre Martin Fréminet dont il fut l'élève.

Est enseignant de

Définition : Relation entre une personne et la personne qu'elle enseigne.

Règle d'utilisation : S'applique dans tous les domaines, y compris les domaines artistiques.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Autres libellés : enseigne à ; dispense des formations à ; a pour élève

Relation réciproque : [Personne] est élève de [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre le peintre Martin Fréminet et Toussaint Dubreuil qu'il eut pour élève.

Est élève à

Définition : Relation entre une personne et l'établissement d'enseignement dont elle est élève.

Règle d'utilisation : S'applique à tous les domaines, y compris les domaines artistiques.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] compte parmi ses élèves [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre le dessinateur satirique Tignous ainsi que le designer Olivier Mourgue et le peintre Gérard Titus-Carmel et l'École Boulle dont ils ont été élèves.

Relation entre l'auteur de bandes dessinées Pénélope Bagieu ainsi que de l'artiste Geneviève Asse et l'École nationale supérieure des arts décoratifs dont elles ont été élèves.

Est diplômé ou diplômée de

Définition : Relation entre une personne et l'établissement d'enseignement dont elle est diplômée.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] confère un diplôme à [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre l'architecte Jean-Michel Wilmotte et l'École Camondo dont il est diplômé.

Est directeur ou directrice de thèse ou de mémoire de

Définition : Relation entre une personne qui supervise un travail de recherche visant à l'obtention d'un diplôme, notamment une thèse de doctorat ou un mémoire et le doctorant, étudiant, etc., qui effectue ce travail de recherche.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] a pour directeur ou directrice de thèse ou de mémoire [la Personne]

EXEMPLES

Pierre Bourdieu a dirigé la thèse de Nathalie Heinich.

A pour directeur ou directrice de thèse ou de mémoire

Définition : Relation entre un doctorant, étudiant, etc., qui effectue un travail de recherche visant à l'obtention d'un diplôme, notamment une thèse de doctorat ou un mémoire et la personne qui a supervisé ce travail.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est directeur de thèse de ou de mémoire de [la Personne]

EXEMPLES

Nathalie Heinich a eu pour directeur de thèse Pierre Bourdieu.

30.1.8 Relations d'identité publique

Définition : Relations entre identités publiques de la même personne ou entre chacune des personnes qui partagent un pseudonyme collectif et l'identité publique que représente ce pseudonyme collectif.

A une identité publique partagée

Définition : Relation entre chacune des personnes qui partagent un pseudonyme collectif et l'identité publique que représente ce pseudonyme collectif.

Entité d'origine : Personne

Entité cible : Identité publique

Relation réciproque : [Identité Publique] est une identité publique partagée par [la Personne]

EXEMPLES

Relation entre Nicolas Bataille, Akakia-Viala et l'identité publique Arthur Rimbaud (auteur prétendu). Sous ce nom ils ont publié l'oeuvre « La Chasse spirituelle ».

Relation entre les journalistes Laurent Valdiquié et Karl Laské et le pseudonyme collectif Victor Noir qu'ils partagent pour faire paraître des enquêtes.

Est une identité publique partagée par

Définition : Relation entre une identité publique qui est un pseudonyme collectif et chacune des personnes qui partagent cette identité publique.

Entité d'origine : Identité publique

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] a une identité publique partagée [Identité publique]

EXEMPLES

Relation entre l'identité publique Arthur Rimbaud (auteur prétendu) et Nicolas Bataille et Akakia-Viala qui ont publié l'oeuvre « La Chasse spirituelle » sous le nom d'Arthur Rimbaud.

Relation entre le pseudonyme collectif Victor Noir et les journalistes Karl Laske et Laurent Valdiquié qui l'utilisent pour faire paraître des enquêtes.

Est une autre identité publique

Définition : Relation entre une des identités publiques d'une personne et une autre identité publique de la même personne. Il peut s'agir de relation entre deux pseudonymes de la personne, d'un pseudonyme et d'un nom réel, etc.

Entité d'origine : Identité publique

Entité cible : Identité publique

EXEMPLES

Relation entre deux identités publiques de la même personne : André Glucksmann et Charlotte Corday (auteur prétendu). André Glucksmann a écrit « Le vol de la guillotine ou La jeune fille et l'intégrisme » sous le nom de Charlotte Corday.

Relation entre l'identité publique Gary, Romain (1914-1980), en cours d'identification, et l'autre identité publique de la même personne, Ajar, Émile (1914-1980). Romain Gary a aussi écrit sous le pseudonyme Émile Ajar.

30.2 Collectivités en relation avec d'autres agents

Numérotation RDA-FR : 30.2

30.2.1 Est en relation avec

Numérotation RDA-FR : 30.2.1

Est en relation avec

Définition : Relation générique de plus haut niveau permettant de mettre en relation deux entités RDA-FR.

Règle d'utilisation : A utiliser lorsqu'il est impossible de préciser la nature de la relation entre deux agents.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Personne, Collectivité, Famille

Autres libellés : voir aussi

30.2.2 Est à distinguer de

Numérotation RDA-FR : 30.2.2

Est à distinguer de

Définition : Relation de non équivalence permettant d'alerter sur les risques de confusion entre deux entités RDA-FR.

Dans le contexte précis des relations entre agents :

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre deux collectivités homonymes ou dont les noms se ressemblent.

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre une collectivité et une personne homonyme.

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre une collectivité et une famille homonyme.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

EXEMPLES

La société industrielle Barclays est à distinguer de la banque Barclay's.

Commissariat général au développement durable est à distinguer du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD).

Union spirite française et francophone est à distinguer de l'Union spirite française (1882-1948) et de l'Union spirite française (1948-1976)

Société des compositeurs de musique (France) est à distinguer de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Elsevier est nom d'un groupe éditorial ainsi que d'une famille d'éditeurs qui sont deux entités distinctes.

Guerlain est le nom de l'entreprise de parfumerie et de la famille du même nom.

30.2.3 A une relation sociale, économique ou culturelle avec

Numérotation RDA-FR : 30.2.3

Définition : Catégorie de relations entre agents, regroupant des relations spécifiques de nature sociale, économique ou culturelle.

Règle d'utilisation : Ne pas l'utiliser comme type de relation à part entière. Privilégier les relations précises de cette catégorie.

Commande des oeuvres à

Définition : Relation de commande d'une oeuvre entre une collectivité et une personne, artiste créateur.

Relation de commande d'une oeuvre entre une collectivité et une autre collectivité créatrice.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] reçoit des commandes de [la Collectivité]
[Personne] reçoit des commandes de [la Collectivité]

EXEMPLES

La Maison de la Culture de Chalon-sur Saône a commandé à Claude Raimond-Dityvon (1937-2008), photographe en 1970, un reportage sur la ville et sur ses habitants.

La Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines a commandé le Pôle nautique et aquatique de Mantes-la-Jolie dans les Yvelines à l'Agence Search.

L'Institut français du Maroc a commandé l'oeuvre « D'une arche aux autres » à Daniel Buren en 2015.

Reçoit des commandes de

Définition : Relation entre une collectivité créatrice, et la famille qui l'enjoint à réaliser une oeuvre ou qui l'y encourage.

Relation entre une collectivité créatrice et la personne qui l'enjoint à réaliser une oeuvre ou qui l'y encourage.

Relation entre une collectivité créatrice et la collectivité qui l'enjoint à réaliser une œuvre ou qui l'y encourage.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] commande des oeuvres à [la Collectivité]

[Famille] commande des oeuvres à [la Collectivité]

[Personne] commande des oeuvres à [la Collectivité]

EXEMPLES

La Manufacture Royale des glaces à miroir a reçu la commande de Louis XIV pour les glaces de la Grande Galerie du Château de Versailles.

L'agence Search a reçu une commande de la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines pour le Pôle nautique et aquatique de Mantes-la-Jolie dans les Yvelines.

Le cabinet d'architectes McKim, Mead & White a été sollicité par la famille Vanderbilt pour la conception de la propriété d'Hyde Park.

Fonde

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qu'elle a fondée.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Fonde » entre une personne et une famille, qui fait partie de la catégorie des relations familiales.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est fondée par [la Collectivité]

EXEMPLES

Queen fonde Queen production limited.

Est fondé par

Définition : Relation entre une collectivité et la famille qui l'a fondée.

Relation entre une collectivité et la collectivité qui l'a fondée.

Relation entre une collectivité et la personne qui l'a fondée.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Est fondé par » entre une famille et une personne, qui fait partie des relations familiales.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] fonde [la Collectivité]

[Famille] fonde [la Collectivité]

[Personne] fonde [la Collectivité]

EXEMPLES

Relation entre la famille Gallagher, dont les frères Liam et Noel fondent, avec Paul Arthurs, Paul McGuigan et Tony McCaroll le groupe de rock Oasis.

Queen production limited est fondé par Queen.

Relation entre le Cirque Romanès et Alexandre Romanès et Délia Romanès, fondateurs du cirque.

Relation entre la société de production Capa télévision et le producteur Hervé Chabalier, fondateur de cette entreprise.

Relation entre la famille Renault et la Société Renault Frères, fondée par les frères Louis, Marcel et Fernand Renault en 1898. La société reste dans les mains de la famille Renault jusqu'à sa nationalisation en janvier 1945.

Collabore avec

Définition : Définition : Catégorie de relations entre agents comprenant les différents types de collaboration dans la sphère professionnelle, commerciale, etc., comme le partenariat, la relation contractuelle, le parrainage, l'agrément, la franchise, etc.

Relation de collaboration entre une collectivité et une personne en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Relation de collaboration entre une collectivité et une famille en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Relation de collaboration entre deux collectivités en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme une relation à part entière lorsqu'on n'a pas d'information précise sur la nature et les circonstances de la collaboration.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] collabore avec [la Collectivité]

[Famille] collabore avec [la Collectivité]

[Personne] collabore avec [la Collectivité]

Relations files :

- finance
- est financé par
- a une relation contractuelle avec
- agréé
- est agréé par

EXEMPLES

La cristallerie du Val-Saint-Lambert a collaboré avec certains membres de la famille Muller, fratrie de 9 verriers lorrains établis à Croismare (Moselle) de 1897 à 1935.

La Foundation for Italian art and culture, association née à New York en 2003, collabore avec le Ministère de la culture italien pour promouvoir la connaissance de la culture et de l'art italiens de la période classique à l'époque contemporaine aux États-Unis.

Finance

Définition : Catégorie de relations entre une collectivité et la collectivité qu'elle finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, prêts).

Catégorie de relations entre une collectivité et la personne qu'elle finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, prêts).

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du financement ou lorsque la relation précise ne fait pas partie de la liste des relations recommandées.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] est financé par [la Collectivité]
[Personne] est financé par [la Collectivité]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- subventionne
- est parraineur de
- est mécène de

EXEMPLES

L'entreprise EDF et l'Etat français co-financent les travaux de recherche du doctorant Valentin Dura, dans le cadre du dispositif CIFRE.

La fondation Theodor F. Leifeld-Stiftung finance le Kunst-Museum (Ahlen, Allemagne).

Subventionne

Définition : Relation entre une collectivité et la personne qu'elle subventionne. Il s'agit de soutien financier du secteur public.

Relation entre une collectivité et la famille qu'elle subventionne. Il s'agit de soutien financier du secteur public.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Famille, Personne

Relations réciproques : [Famille] est subventionné par [la Collectivité]

[Personne] est subventionné par [la Collectivité]

Relation parente : finance

EXEMPLES

La Fondation L'Oréal-Unesco subventionne Lucie Ries, post-doctorante au Laboratoire de physique de l'ENS, qui est l'une des lauréates 2022 du prix Jeunes talents France de la Fondation L'Oréal-Unesco, pour les Femmes et la Science

La région Grand-Est finance le doctorant X via un contrat doctoral.
(NB : l'information n'étant pas rendue publique, le nom du doctorant n'est pas dévoilé ici.)

Le Royaume-Uni verse une « subvention royale » à la famille royale d'Angleterre.

Est mécène de

Définition : Relation entre une collectivité qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la collectivité bénéficiaire de ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une collectivité qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la famille bénéficiaire de ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une collectivité qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la personne bénéficiaire de ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Autres libellés : est donateur à ; lègue à

Relations réciproques : [Collectivité] a pour mécène [la Collectivité]

[Famille] a pour mécène [la Collectivité]

[Personne] a pour mécène [la Collectivité]

Relation parente : finance

EXEMPLES

Le legs Lassence finance la thèse du doctorant Z.
(NB : l'information n'étant pas rendue publique, le nom du doctorant n'est pas dévoilé ici.)

Fondation Louis Roederer (Champagne Louis Roederer) est mécène de la Bibliothèque nationale de France. La fondation soutient la Bibliothèque nationale de France dans son programme d'expositions annuelles.

La Fondation Thiers – Centre de recherche humaniste offre une bourse au docteur Anthony Bonnemaïson dans le cadre de sa thèse « Philosophe et ses dangers. Enquête sur la difficile démarcation du philosophe et de ses contrefaçons sophistiques dans les dialogues de Platon ».

Est parraineur de

Définition : Relation entre une collectivité qui apporte un soutien matériel et la personne bénéficiaire de ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct de son soutien.

Relation entre une collectivité qui apporte un soutien matériel et la famille bénéficiaire de ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct de son soutien.

Relation entre une collectivité qui apporte un soutien matériel et la collectivité bénéficiaire de ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct de son soutien.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Autres libellés : est sponsor de

Relations réciproques : [Collectivité] a pour parraineur [la Collectivité]

[Famille] a pour parraineur [la Collectivité]

[Personne] a pour parraineur [la Collectivité]

Relation parente : finance

EXEMPLES

Altrad Group est parraineur de l'Equipe de France de rugby depuis mars 2017.

Relation entre l'entreprise Groupe Banques populaires et la navigatrice Clarisse Crémer qui bénéficie de son soutien en tant que sponsor pour sa participation au Vendée Globe 2020.

La JPS (Japan society for the promotion of science) et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique, France) ont sponsorisé le Le Japanese-French scientific seminar, qui a eu lieu en 1987 à Tokyo.

Est financé par

Définition : Catégorie de relations entre une collectivité et la famille qui la finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, emprunts).

Catégorie de relations entre une collectivité et la personne qui la finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention,

parrainage, mécénat, emprunts).

Catégorie de relations entre une collectivité et la collectivité qui la finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, emprunts).

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du financement ou lorsque la relation précise ne fait pas partie de la liste des relations recommandées.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] finance [la Collectivité]

[Famille] finance [la Collectivité]

[Personne] finance [la Collectivité]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- est subventionné par
- a pour mécène
- a pour parraineur
- est bénéficiaire d'une dation de la part de

EXEMPLES

Sous Louis XIV, le Royaume de France emprunte de l'argent au financier Samuel Bernard.

Sous François 1er, la couronne de France emprunte de l'argent à la famille Gadagne, marchands-banquiers, pour faire la guerre en Italie. La relation précise « emprunte » ne fait pas partie des relations recommandées dans le code RDA-FR. La relation est financée par est utilisée.

Le Kunst-Museum (Ahlen, Allemagne) est financé par La fondation Theodor F. Leifeld-Stiftung.

Est subventionné par

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui la subventionne. Il s'agit de soutien du secteur public aux acteurs du secteur public ou privé.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] subventionne [la Collectivité]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

L'Orchestre Léon-Barzin est subventionné par le département du Val-de-Marne.

L'Association Display, compagnie productrice de spectacles, est subventionnée par la DRAC Auvergne Rhône-Alpes.

A pour mécène

Définition : Relation entre une collectivité bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la collectivité qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une collectivité bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la famille qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une collectivité bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la personne qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Autres libellés : est donataire de ; est légataire de

Relations réciproques : [Collectivité] est mécène de [la Collectivité]

[Famille] est mécène de [la Collectivité]

[Personne] est mécène de [la Collectivité]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

Le Petit Palais (Musée des beaux-arts de la Ville de Paris) a reçu en don la collection d'Edward Tuck et Julia Stell.

Le Musée des Arts Décoratifs de Paris a reçu une donation de Jean Dubuffet (132 dessins et gouaches, 21 toiles et 4 sculptures).

Le Petit Palais (Musée des beaux-arts de la Ville de Paris) a reçu la collection et la bibliothèque de Roger Cabal en legs.

La Bibliothèque nationale de France a pour mécène la Fondation Louis Roederer (Champagne Louis Roederer). Elle soutient la Bibliothèque nationale de France dans son programme d'expositions annuelles.

Le Petit Palais (Musée des beaux-arts de la Ville de Paris) a reçu en legs la collection des frères Dutuit.

A pour parraineur

Définition : Relation entre une collectivité bénéficiaire d'un soutien matériel et la collectivité qui lui apporte ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct du soutien qu'il apporte.

Relation entre une collectivité bénéficiaire d'un soutien matériel et la famille qui lui apporte ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct du soutien qu'il apporte.

Relation entre une collectivité bénéficiaire d'un soutien matériel et la personne qui lui apporte ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct du soutien qu'il apporte.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Autres libellés : a pour sponsor

Relations réciproques : [Collectivité] est parraineur de [la Collectivité]

[Famille] est parraineur de [la Collectivité]

[Personne] est parraineur de [la Collectivité]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

Le Japanese-French scientific seminar, qui a eu lieu en 1987 à Tokyo, a été sponsorisé par la JPS (Japan society for the promotion of science) et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique, France).

L'équipe de France de rugby a pour parraineur Altrad Group depuis mars 2017.

Le groupe Little dreams band a pour parraineur Phil Collins.

Est bénéficiaire d'une dation de la part de

Définition : Relation entre une collectivité qui bénéficie d'une dation et la personne qui a effectué la dation en paiement.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] fait une dation qui est affectée à [la Collectivité]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

Dation MORIN-LABORDE : plusieurs manuscrits d'Emile Zola confiés à la Bibliothèque nationale de France. Epreuves corrigées des Contes à Ninon, 44 lettres autographes et 29 cartes de Émile Zola à la famille Laborde, 127 lettres autographes d'Alexandrine Zola à la famille Laborde, lettres de divers correspondants à la famille Laborde ainsi que des photographies prises par Émile Zola ou son entourage et négatifs :

17 photographies de Zola et de la famille Laborde, 16 photographies prises par Albert Laborde, 180 photographies et deux portraits dédicacés d'Alexandrine Zola, 7 négatifs sur verre (18 x 24 cm), 6 négatifs souples (5,5 x 17 cm), 26 négatifs sur verre (6 x 8,5 cm).

Dation CHESNAIS-BRALANT : marionnettes confiées à la Bibliothèque nationale de France et au Musée gadagne (Lyon). Marionnettes à gaine pour le théâtre de la Branche de Houx (1934), marionnettes à fils pour le théâtre les Comédiens de bois (1940-1960) ainsi que des décors, accessoires, projets et maquettes de Jacques Chesnais.

A une relation contractuelle avec

Définition : Catégorie de relations entre deux collectivités ou entre une collectivité et une personne comprenant aussi les relations de prestation et de franchise.

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme une relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du type de contrat qui relie deux collectivités. Pour une relation où une personne est partie prenante utiliser les relations spécifiques de cette catégorie.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Personne, Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a une relation contractuelle avec [la Collectivité]

[Collectivité] a une relation contractuelle avec [la Personne]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- emploi
- est l'associé de
- a pour associé ou associée
- est prestataire de
- est client de
- est franchiseur de
- est frachisé de

Emploie

Définition : Relation contractuelle entre un organisme employeur et la personne employée (par exemple, lorsque la personne est employée avec le statut de salarié, d'agent de la fonction publique, etc.).

Règle d'utilisation : A ne pas confondre avec la relation « Est client de » entre deux collectivités.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est employé ou employée par [la Collectivité]

Relation parente : a des relations contractuelles avec

EXEMPLES

Relation entre l'Encyclopaedia universalis France et l'historien et critique d'art Michel Lequenne qui en fut le chef correcteur.

Est l'associé de

Définition : Relation contractuelle entre une collectivité et une entreprise, où la collectivité, en vertu de son statut d'associée, partage les bénéfices de l'entreprise avec d'autres associés.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a pour associé [la Collectivité]

Relation parente : a une relation contractuelle avec

EXEMPLES

Rembrandt tobacco corporation est l'associée du groupe suisse Richemont.

A pour associé ou associée

Définition : Relation contractuelle entre une entreprise et une collectivité, où la collectivité s'associe à l'entreprise en vue d'en partager les bénéfices avec d'autres associés.

Relation contractuelle entre une entreprise et une personne, où la personne s'associe à l'entreprise en vue d'en partager les bénéfices avec d'autres associés.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Personne

Relation réciproque : [Collectivité] est l'associé de [la Collectivité]

[Personne] est l'associé ou associée de [la Collectivité]

Relation parente : a une relation contractuelle avec

EXEMPLES

Le groupe suisse Richemont a pour associé Rembrandt tobacco corporation.

Le Cirque Alexis Grüss est associé à Sylvia Montfort pour la création de l'Ecole au Carré en 1974 jusqu'à ce que le cirque devienne cirque national en 1982.

Est prestataire de

Définition : Relation contractuelle entre un prestataire de service et un organisme. Par un contrat de service, le prestataire s'engage à fournir un service contre rémunération. Relation sans implication de hiérarchie.

Règle d'utilisation : A ne pas confondre avec la relation « Est employé ou employée par » qui est une relation contractuelle entre une personne et son organisme employeur (par exemple, lorsque la personne est employée avec le statut de salarié, d'agent de la fonction publique, etc.)

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est client de [la Collectivité]

Relation parente : a une relation contractuelle avec

EXEMPLES

La société Affluences est prestataire de la Bibliothèque nationale de France pour des solutions de gestion du public

La société Moulinot Compost et Biogaz a signé un contrat avec la Ville de Paris pour la collecte et la valorisation des déchets alimentaires.

Est client de

Définition : Relation contractuelle entre un organisme et un prestataire de service. Par un contrat de service, le prestataire s'engage à fournir un service contre rémunération. Relation sans implication de hiérarchie.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : a pour prestataire

Relation réciproque : [Collectivité] est prestataire de [la Collectivité]

Relation parente : a des relations contractuelles avec

EXEMPLES

La Bibliothèque nationale de France a pour prestataire la société Affluences pour des solutions de gestion du public et, de ce fait, est considérée comme sa cliente.

La Ville de Paris a signé un contrat avec la société Moulinot Compost et Biogaz pour la collecte et la valorisation des déchets alimentaires.

Est franchiseur de

Définition : Relation contractuelle entre un organisme franchisé et l'organisme franchiseur. Relation sans implication de hiérarchie.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est franchisé de [la Collectivité]

Relation parente : a des relations contractuelles avec

EXEMPLES

L'entreprise Feu Vert est franchiseur du centre auto Feu Vert Bordeaux Villenave-d'Ornon.

Est franchisé de

Définition : Relation contractuelle entre un organisme franchiseur et l'organisme franchisé. Relation sans implication de hiérarchie.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est franchiseur de [la Collectivité]

Relation parente : a des relations contractuelles avec

EXEMPLES

Le centre auto Feu Vert Bordeaux Villenave-d'Ornon est une franchise de l'entreprise Feu Vert.

Agrée

Définition : Relation entre l'Etat ou l'un de ses établissements publics) accordant un agrément et la collectivité recevant cet agrément.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : accrédite

Relation réciproque : [Collectivité] est agréé ou agréée par [la Collectivité]

Relation parente : collabore avec

EXEMPLES

Le Ministère de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des sports reconnaît et agréé la Ligue de Protection des Oiseaux comme association complémentaire de l'enseignement public.

Par arrêté, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche accrédite l'Université Paris Saclay en vue de la délivrance du diplôme national de doctorat.

Est agréé par

Définition : Relation entre une collectivité recevant un agrément et l'Etat ou l'un de ses établissements publics qui lui accorde cet agrément.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : est accrédité ou accréditée par

Relation réciproque : [Collectivité] agréée [la Collectivité]

Relation parente : collabore avec

EXEMPLES

L'Université Paris Saclay est accréditée en vue de la délivrance du diplôme national de doctorat par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

La Ligue de Protection des Oiseaux est reconnue comme association complémentaire de l'enseignement public agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale de la jeunesse et des sports.

30.2.4 A une relation d'appartenance ou d'adhésion avec

Numérotation RDA-FR : 30.2.4

Définition : Catégorie de relations entre agents, regroupant les relations de membre, d'affiliation ou de propriété.

Règle d'utilisation : Utiliser les relations spécifiques de cette catégorie.

Est membre de

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité dont elle est membre. La relation de membre n'implique pas de subordination hiérarchique entre ces deux collectivités au sens strict du terme. Au sein d'un regroupement de collectivités, la collectivité membre conserve son intégrité et personnalité juridique, même si elle peut déléguer certaines de ses compétences au regroupement.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a pour membre [la Collectivité]

[Collectivité] a pour membre [la Personne]

Relations filles :

- est affilié à

EXEMPLES

L'Université de Bourgogne (UB) est membre de la ComUE université Bourgogne-Franche-Comté. La ComUE Université Bourgogne Franche-Comté regroupe 7 établissements qui conservent leur personnalité juridique et morale.

Est affilié à

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité à laquelle elle est affiliée. Il s'agit d'une relation d'adhésion ou d'association plus ou moins formelle permettant à la collectivité affiliée de participer aux activités ou bénéficier des avantages de la collectivité à laquelle elle est affiliée.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « A pour affilié ou affiliée » entre une collectivité et une personne, utilisé dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a pour affilié [la Collectivité]

Relation parente : est membre de

EXEMPLES

L'Orchestre national d'harmonie des cheminots est affilié à la Fédération musicale de Paris.

A pour membre

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui en est membre. La relation de membre n'implique pas de subordination hiérarchique entre ces deux collectivités au sens strict du terme. Au sein d'un regroupement de collectivités, la collectivité membre conserve son intégrité et personnalité juridique, même si elle peut déléguer certaines de ses compétences au regroupement.

Relation entre une collectivité et la personne qui en est membre.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « A pour membre » entre une famille et une personne, qui fait partie des relations familiales.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] est membre de [la Collectivité]

[Personne] est membre de [la Collectivité]

Relations filles :

- a pour affilié
- a pour affilié ou affiliée

EXEMPLES

La Société des Comédiens-Français a pour membre Jean Piat de 1947 à 1972.

ComUE université Bourgogne-Franche-Comté a pour membre Université de Bourgogne (UB). La ComUE Université Bourgogne Franche-Comté regroupe 7 établissements qui conservent leur personnalité juridique et morale.

Relation entre le groupe de rock Rolling Stones et le chanteur Mick Jagger qui en est membre.

A pour affilié

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui lui est affiliée. Il s'agit d'une relation d'adhésion ou d'association plus ou moins formelle permettant à la collectivité affiliée de participer aux activités ou bénéficier des avantages de la collectivité à laquelle elle est affiliée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est affilié à [la Collectivité]

Relation parente : a pour membre

EXEMPLES

La Fédération musicale de Paris a pour affilié l'Orchestre national d'harmonie des cheminots.

A pour affilié ou affiliée

Définition : Relation entre une collectivité et la personne qui lui est affiliée.

Règle d'utilisation : Il s'agit d'un cas particulier de la relation « a pour membre », principalement en usage dans le contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est affilié ou affiliée à [la Collectivité]

Relation parente : a pour membre

EXEMPLES

Le Laboratoire Magmas et Volcans (UMR 6524) de l'Université Clermont Auvergne a pour chercheuse affiliée Valérie Cayol.

Est la propriété de

Définition : Relation entre une collectivité et la famille qui en est propriétaire.

Relation entre une collectivité et la personne qui en est propriétaire.

Relation entre une collectivité et la collectivité qui en est propriétaire.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] est propriétaire de [la Collectivité]
[Famille] est propriétaire de [la Collectivité]
[Personne] est propriétaire de [la Collectivité]

Relations filles :

- est filiale de

EXEMPLES

L'Imprimerie du Journal d'indications (Paris) était la propriété de l'imprimeur-libraire Jean-Joseph Laurens (1756-1833).

Le groupement d'intérêt économique Association familiale Mulliez, qui a des activités dans le domaine de la grande distribution via ses filiales, est propriété de la famille Mulliez.

Mountain Studios est la propriété du groupe de rock Queen de 1979 à 1993.

Est filiale de

Définition : Relation entre une collectivité fille et sa collectivité mère (dans le cas où la maison mère détient plus de 50% du capital).

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a pour filiale [la Collectivité]

Relation parente : est la propriété de

EXEMPLES

Harlequin France est filiale du Groupe Hachette et de Harper Collins de 2014 à 2016. Filiale d'Hachette livre (qui détient 50 %) de 1985 à 2016 ; filiale d'Harper Collins (qui détient 50 % de 2014 à 2016 puis 100 %) à partir de 2016.

Jouve SI (Jouve Systèmes d'information) est filiale de Jouve.

Harlequin France, est filiale de Harlequin enterprises (entreprise canadienne), en 1978.

Est propriétaire de

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qu'elle possède.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est la propriété de [la Collectivité]

Relations filles :

- a pour filiale

EXEMPLES

Queen, groupe de rock, est propriétaire de Mountain Studios de 1979 à 1993.

A pour filiale

Définition : Relation entre une collectivité mère et sa collectivité fille (dans le cas où la maison mère détient plus de 50% du capital).

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est filiale de [la Collectivité]

Relation parente : est propriétaire de

EXEMPLES

Groupe Hachette et Harper Collins ont comme filiale Harlequin France de 2014 à 2016. Filiale d'Hachette livre (qui détient 50 %) de 1985 à 2016 ; filiale d'Harper Collins (qui détient 50 % de 2014 à 2016 puis 100 % à partir de 2016).

Jouve a pour filiale Jouve SI (Jouve Systèmes d'information).

Harlequin enterprises (entreprise canadienne) a pour filiale Harlequin France en 1978.

30.2.5 A une relation hiérarchique avec

Numérotation RDA-FR : 30.2.5

Définition : Catégorie de relations regroupant des relations de subordination ou d'autorité (contrôle, tutelle)

Règle d'utilisation : Ne pas l'utiliser comme type de relation à part entière. Privilégier les relations précises de cette catégorie.

Est dirigé par

Définition : Relation entre une collectivité et la famille qui la dirige.

Relation entre une collectivité et la personne qui la dirige. Comprend le cas de relations avec une personne qui exerce une fonction de responsabilité au sein de la collectivité.

Règle d'utilisation : S'applique aussi dans les domaines intellectuels et artistiques.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Famille, Personne

Relations réciproques : [Famille] dirige [la Collectivité]

[Personne] dirige [la Collectivité]

EXEMPLES

La Bibliothèque nationale de France a eu pour président Jean Favier entre 1994 et 1997.

Le Cirque Achille Zavatta 2 est dirigé par la famille Micheletty.

Relation entre l'entreprise Lagardère Groupe et le chef d'entreprise Arnaud Lagardère, qui dirige cette entreprise (en 2021).

A pour subordonné

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui lui est subordonnée hiérarchiquement.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est subordonné à [la Collectivité]

Relations filles :

- a l'autorité sur

EXEMPLES

L'Armée de terre a pour subordonnée la Légion étrangère.

A l'autorité sur

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui est sous son autorité. Appartenant à la catégorie des relations hiérarchiques, cette sous-catégorie regroupe les relations de contrôle et de tutelle.

Règle d'utilisation : Peut être employé comme une relation à part entière lorsqu'on n'a pas d'information précise sur la nature de l'autorité exercée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est sous l'autorité de [la Collectivité]

Relation parente : a pour subordonné

Relations filles :

- contrôle
- est la tutelle de

Contrôle

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qu'elle contrôle.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : gère

Relation réciproque : [Collectivité] est contrôlé par [la Collectivité]

Relation parente : a l'autorité sur

EXEMPLES

L'association Folklore comtois contrôle le Musée comtois.

Est la tutelle de

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui est sous sa tutelle.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est sous la tutelle de [la Collectivité]

Relation parente : a l'autorité sur

EXEMPLES

Le Ministère de la culture est la tutelle de la Bibliothèque nationale de France.

Est subordonné à

Définition : Relation entre une collectivité subordonnée et sa collectivité hiérarchiquement supérieure.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a pour subordonné [la Collectivité]

Relations filles :

- est sous l'autorité de

EXEMPLES

La Légion étrangère est subordonnée à l'Armée de terre.

Est sous l'autorité de

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité exerçant son autorité sur elle. Appartenant à la catégorie des relations hiérarchiques, cette sous-catégorie regroupe les relations de contrôle et de tutelle.

Règle d'utilisation : Peut être employé comme une relation à part entière lorsqu'on n'a pas d'information précise sur la nature de l'autorité exercée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] a l'autorité sur [la Collectivité]

Relation parente : est subordonné à

Relations filles :

- est contrôlé par
- est sous la tutelle de

Est contrôlé par

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui la contrôle.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : est géré par

Relation réciproque : [Collectivité] contrôle [la Collectivité]

Relation parente : est sous l'autorité de

EXEMPLES

Le Musée comtois est contrôlé par l'association Folklore comtois.

Est sous la tutelle de

Définition : Relation entre une collectivité et sa collectivité de tutelle.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est la tutelle de [la Collectivité]

Relation parente : est sous l'autorité de

EXEMPLES

La Bibliothèque nationale de France est sous la tutelle du Ministère de la culture.

30.2.6 A une relation relative à la formation avec

Numérotation RDA-FR : 30.2.6

Définition : Relation générique portant sur les relations de formation entre agents.

Règle d'utilisation : Ne pas l'utiliser comme relation à part entière. Utiliser les relations précises de cette catégorie.

Dispense des formations à

Définition : Relation entre un organisme de formation et la collectivité qu'elle forme.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] reçoit des formations de [la Collectivité]

EXEMPLES

L'entreprise EnSanté forme les agents de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur à la prévention contre les violences sexuelles et sexistes.

La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris forme les agents de la Bibliothèque nationale de France aux risques incendie.

Reçoit des formations de

Définition : Relation entre une collectivité et la personne formatrice.

Relation entre une collectivité et un organisme de formation.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] dispense des formations à [la Collectivité]

[Personne] dispense des formations à [la Collectivité]

EXEMPLES

Les agents de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur sont formés par l'entreprise EnSanté à la prévention contre les violences sexuelles et sexistes.

Le gouvernement français d'Elisabeth Borne a été formé par la paléoclimatologue Valérie Masson-Delmotte aux enjeux climatiques.

Les agents de la Bibliothèque nationale de France sont formés aux risques incendie par la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Compte parmi ses élèves

Définition : Relation entre un établissement d'enseignement et la personne élève de cet établissement.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est élève à [la Collectivité]

EXEMPLES

Relation entre l'École Boulle et le dessinateur satirique Tignous, le designer Olivier Mourgue et le peintre Gérard Titus-Carmel, tous trois anciens élèves de cette école

Relation entre l'École nationale supérieure des arts décoratifs et l'auteur de bandes dessinées Pénélope Bagieu et l'artiste Geneviève Asse, toutes deux anciennes élèves de cette école.

Confère un diplôme à

Définition : Relation entre un établissement d'enseignement et la personne à laquelle il confère un diplôme.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est diplômé ou diplômée de [la Collectivité]

EXEMPLES

Relation entre l'École Camondo et l'architecte Jean-Michel Wilmotte, diplômé de cette école.

30.2.7 A une relation chronologique, séquentielle ou de transformation avec

Numérotation RDA-FR : 30.2.7

Définition : Catégorie de relations entre deux collectivités, comprenant les relations de succession chronologique (voir avant/voir après) ou de transformation par un processus d'absorption d'une collectivité par une autre, de scission d'une collectivité en plusieurs, ou de fusion de plusieurs collectivités.

Précède

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui lui succède.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : voir après

Relation réciproque : [Collectivité] succède à [la Collectivité]

EXEMPLES

La Société des Nations a précédé les Nations Unies.

Succède à

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui la précède.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : voir avant

Relation réciproque : [Collectivité] précède [la Collectivité]

EXEMPLES

Les Nations Unies ont succédé à la Société des Nations.

Fusionne avec

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité avec laquelle elle fusionne pour former une troisième collectivité.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] fusionne avec [la Collectivité]

EXEMPLES

La Société F. Béghin fusionne avec la Société des raffineries et sucreries Say en 1973.

Est la fusion de

Définition : Relation entre une collectivité issue de la fusion de plusieurs collectivités et une des collectivités composantes de la fusion.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est composante de la fusion [la Collectivité]

EXEMPLES

Béghin-Say (1973-1992) est issue de la fusion en 1973 de deux sociétés sucrières : la Société F. Béghin et la Société des raffineries et sucreries Say.

Est composante de la fusion

Définition : Relation entre une collectivité, composante d'une fusion de collectivités, et la collectivité issue de cette fusion.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est la fusion de [la Collectivité]

EXEMPLES

La Société F. Béghin est l'une des composantes d'une fusion en 1973 de sociétés, dont le résultat est la création de Béghin-Say (1973-1992). L'autre composante de cette fusion est la société sucrière Société des raffineries et sucreries Say.

Absorbe

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qu'elle a absorbée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : intègre

Relation réciproque : [Collectivité] est absorbé par [la Collectivité]

EXEMPLES

L'École centrale de Lyon intègre, le 1er janvier 2021, l'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE)

L'Université Paris-Dauphine intègre en septembre 2011 l'Institut pratique du journalisme (Paris).

Est absorbé par

Définition : Relation entre une collectivité et la collectivité qui l'a absorbée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : est intégré par

Relation réciproque : [Collectivité] absorbe [la Collectivité]

EXEMPLES

L'École nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE) est intégrée, le 1er janvier 2021 à l'École centrale de Lyon.

L'Institut pratique du journalisme (Paris), école privée de journalisme, est intégré à l'Université Paris-Dauphine en septembre 2011.

Est scindé en

Définition : Relation entre une collectivité qui a été scindée et une des collectivités qui ont résultées de cette scission.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est résultat de la scission [la Collectivité]

EXEMPLES

Le 02-07-2001, Eridania Béghin-Say, se scinde en quatre sociétés distinctes : Béghin-Say, PROVIMI, CEREOL et CERESTAR.

Est résultat de la scission

Définition : Relation entre une des collectivités résultant d'une scission et la collectivité qui a été scindée.

Entité d'origine : Collectivité

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est scindé en [la Collectivité]

EXEMPLES

Béghin-Say (2001-2004) est issu de la scission, le 02-07-2001, du groupe Eridania Béghin-Say, en quatre sociétés distinctes : Béghin-Say, PROVIMI, CEREOL et CERESTA ; filiales en Espagne et au Brésil.

Document non définitif

30.3 Familles en relation avec d'autres agents

Numérotation RDA-FR : 30.3

30.3.1 Est en relation avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.1

Est en relation avec

Définition : Relation générique de plus haut niveau permettant de mettre en relation deux entités RDA-FR.

Règle d'utilisation : A utiliser lorsqu'il est impossible de préciser la nature de la relation entre deux agents.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne, Collectivité, Famille

Autres libellés : voir aussi

30.3.2 Est à distinguer de

Numérotation RDA-FR : 30.3.2

Est à distinguer de

Définition : Relation de non équivalence permettant d'alerter sur les risques de confusion entre deux entités RDA-FR.

Dans le contexte précis des relations entre agents :

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre deux familles homonymes ou dont les noms se ressemblent .

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre une famille et une personne homonyme.

Relation de non équivalence alertant sur les risques de confusion entre une famille et une collectivité homonyme.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

EXEMPLES

La famille Clouët, originaire de la Meuse, est à distinguer de la famille Clouet, famille de peintres

30.3.3 A une relation sociale, économique ou culturelle avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.3

Définition : Catégorie de relations entre agents, regroupant des relations spécifiques de nature sociale, économique ou culturelle.

Règle d'utilisation : Ne pas l'utiliser comme type de relation à part entière. Privilégier les relations précises de cette catégorie.

Commande des oeuvres à

Définition : Relation de commande d'une oeuvre entre une famille et une personne, artiste créateur.

Relation de commande d'une oeuvre entre une famille et une collectivité créatrice.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] reçoit des commandes de [la Famille]
[Personne] reçoit des commandes de [la Famille]

EXEMPLES

La famille de Noailles (Charles et Marie-Laure) a sollicité, en 1923, Robert Mallet-Stevens pour la conception de la Villa Noailles.

La famille Vanderbilt (Frederick et Louise) a sollicité le cabinet d'architectes McKim, Mead & White pour la conception de la propriété d'Hyde Park.

La famille Pulitzer a commandé à Richard Serra (1939-....) l'oeuvre « Pulitzer piece, stepped elevation », une sculpture paysagère pour sa résidence de Ladue dans le Missouri.

Fonde

Définition : Relation entre une famille et la collectivité qu'elle a fondée.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Fonde » entre une personne et une famille, qui fait partie de la catégorie des relations familiales.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est fondée par [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre la famille Renault et la Société Renault Frères, fondée par les frères Louis, Marcel et Fernand Renault en 1898. La société reste dans les mains de la famille Renault jusqu'à sa nationalisation en janvier 1945.

Relation entre la famille Gallagher, dont les frères Liam et Noel fondent, avec Paul Arthurs, Paul McGuigan et Tony McCaroll le groupe de rock Oasis.

Collabore avec

Définition : Relation de collaboration entre une famille et une collectivité en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Relation de collaboration entre deux familles en vue de réaliser un projet commun.

Relation de collaboration entre une famille et une personne en vue de réaliser un projet commun dans la sphère professionnelle, commerciale, etc.

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme une relation à part entière lorsqu'on n'a pas d'information précise sur la nature et les circonstances de la collaboration.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Famille, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] collabore avec [la Famille]

[Famille] collabore avec [la Famille]

[Personne] collabore avec [la Famille]

Relations filles :

- finance
- est financé par

Finance

Définition : Catégorie de relations entre une famille et la personne qu'elle finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, prêts).

Catégorie de relations entre une famille et la collectivité qu'elle finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, prêts).

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du financement ou lorsque la relation précise ne fait pas partie de la liste des relations recommandées.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Personne

Relations réciproques : [Collectivité] est financé par [la Famille]

[Personne] est financé par [la Famille]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- subventionne
- est mécène de
- est parraineur de

EXEMPLES

La famille Guidoboni-Visconti aide financièrement Honoré de Balzac à effacer ses dettes à plusieurs reprises.

Sous François 1er, la famille Gadagne, marchands-banquiers, prête de l'argent à la couronne de France pour faire la guerre en Italie. La relation

précise « prête » ne fait pas partie des relations recommandées dans le code RDA-FR. La relation finance est utilisée.

Subventionne

Définition : Relation entre une famille et la personne qu'elle subventionne.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est subventionné par [la Famille]

Relation parente : finance

EXEMPLES

La famille des Rois Catholiques d'Espagne (Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon) finance Christophe Colomb pour son expédition de découverte des Indes occidentales.

Est mécène de

Définition : Relation entre une famille qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la personne bénéficiaire de ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une famille qui apporte un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la collectivité bénéficiaire de ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Personne

Autres libellés : est donateur à ; lègue à

Relations réciproques : [Collectivité] a pour mécène [la Famille]
[Personne] a pour mécène [la Famille]

Relation parente : finance

EXEMPLES

Charles et Marie-Laure de Noailles sont mécènes de Jean Cocteau pour le film « Le Sang d'un poète ».

La famille de Médicis (Laurent et Laurent II) est mécène du peintre Sandro Botticelli.

Edward Tuck et Julia Stell ont fait don de leur collection au Petit Palais (Musée des beaux-arts de la Ville de Paris).

Les frères Dutuit ont légué leur collection au Petit Palais (Musée des beaux-arts de la Ville de Paris).

Est parraineur de

Définition : Relation entre une famille qui apporte un soutien matériel et la collectivité bénéficiaire de ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct de son soutien.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : est sponsor de

Relation réciproque : [Collectivité] a pour parraineur [la Famille]

Relation parente : finance

Est financé par

Définition : Catégorie de relations entre une famille et la personne qui la finance, comprenant les différents types de soutien financier (subvention, parrainage, mécénat, emprunts).

Règle d'utilisation : Peut être utilisée comme relation distincte lorsqu'on ne connaît pas la nature précise du financement ou lorsque la relation précise ne fait pas partie de la liste des relations recommandées.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] finance [la Famille]

Relation parente : collabore avec

Relations filles :

- est subventionné par
- a pour mécène
- a pour parraineur

Est subventionné par

Définition : Relation entre une famille et la collectivité qui la subventionne. Il s'agit de soutien financier du secteur public.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] subventionne [la Famille]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

La famille royale d'Angleterre touche une « subvention royale » de la part du Royaume-Uni.

A pour mécène

Définition : Relation entre une famille bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la collectivité qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Relation entre une famille bénéficiaire d'un soutien matériel pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général et la personne qui lui apporte ce soutien. L'apport du soutien est sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité, Personne

Autres libellés : est donataire de ; est légataire de

Relations réciproques : [Collectivité] est mécène de [la Famille]
[Personne] est mécène de [la Famille]

Relation parente : est financé par

EXEMPLES

Les frères Ferdinando et Francesco Galli da Bibiena ont pour mécène Alexandre Pic de la Mirandole au XVIIe siècle.

A pour parraineur

Définition : Relation entre une famille bénéficiaire d'un soutien matériel et la collectivité qui lui apporte ce soutien. Le parraineur retire un bénéfice direct du soutien qu'il apporte.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Autres libellés : a pour sponsor

Relation réciproque : [Collectivité] est parraineur de [la Famille]

Relation parente : est financé par

30.3.4 A une relation d'appartenance ou d'adhésion avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.4

Définition : Catégorie de relations entre agents, regroupant les relations de membre, d'affiliation ou de propriété.

Règle d'utilisation : Utiliser les relations spécifiques de cette catégorie.

Est propriétaire de

Définition : Relation entre une famille et la collectivité qu'elle possède.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est la propriété de [la Famille]

EXEMPLES

La famille Mulliez est propriétaire du groupement d'intérêt économique Association familiale Mulliez, qui a des activités dans le domaine de la grande distribution via ses filiales.

30.3.5 A une relation familiale avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.5

Définition : Catégorie regroupant les relations de parenté ou d'alliance entre personnes, entre personnes et familles ou entre familles.

Règle d'utilisation : S'applique aux entités personne et famille

Descend de

Définition : Relation entre une famille et la famille dont elle descend.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] a pour descendant ou descendante [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre deux familles anglaises propriétaires de Little Malvern Court : la famille Berington descend de la famille Russell par mariage au XVIIIe siècle.

A pour descendant

Définition : Relation entre une famille et la famille qu'elle a pour descendante.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] descend de [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre deux familles anglaises propriétaires de Little Malvern Court : la famille Russell a pour descendante la famille Berington par mariage au XVIIIe siècle.

Fait partie de

Définition : Relation entre une famille et la famille dont elle fait partie.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] comprend [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre les deux familles, la famille de Condé et celle de Bourbon. La famille de Condé est une branche de la famille de Bourbon.

Relation entre les deux familles, la famille de Mazerolles et celle de Scorailles. La famille de Mazerolles issue de Guillaume, fils naturel légitimé par Charles IX en 1561, éteinte à la fin du XVIIIe siècle, étant une branche de la famille de Scorailles.

Comprend

Définition : Relation entre une famille et une de ses branches.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Famille

Relation réciproque : [Famille] fait partie de [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre les deux familles, la famille de Condé et celle de Bourbon. La famille de Condé est une branche de la famille de Bourbon.

Relation entre les deux familles, la famille de Mazerolles et celle de Scorailles. La famille de Mazerolles issue de Guillaume, fils naturel légitimé par Charles IX en 1561, éteinte à la fin du XVIIIe siècle, étant une branche de la famille de Scorailles.

A pour membre

Définition : Relation entre une famille et la personne membre de cette famille. A distinguer de la relation « A pour membre » entre une collectivité et une autre collectivité ou une personne, qui fait partie de la catégorie de relations sociales, économiques ou culturelles.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] est membre de la famille [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre la famille de Montgomery et Jacques de Montgomery, son fils Gabriel et son petit-fils Gabriel, qui appartiennent tous les trois à cette famille normande d'hommes de guerre.

Relation entre la famille Strauss et Johann Strauss et ses fils Johann, Josef et Eduard, qui appartiennent tous les quatre à cette famille autrichienne de musiciens.

Relation entre le clan Campbell et Archibald Campbell, premier marquis d'Argyll, qui appartient à ce clan écossais.

Relation entre la famille Lawton et Henry Lawton, qui appartient à cette famille de négociants en vin établie à Bordeaux.

Est fondée par

Définition : Relation entre une famille et son un ancêtre considéré comme le premier ou la première à avoir occupé une fonction donnée qui lui assure un rôle particulier.

Règle d'utilisation : A distinguer de la relation « Est fondé par » entre une collectivité et une famille ou une personne, qui fait partie de la catégorie des relations sociales, économiques ou culturelles.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Personne

Relation réciproque : [Personne] fonde [la Famille]

EXEMPLES

Relation entre la famille Clamorgan et Jacques Clamorgan, marchand et aventurier français venu s'installer dans le Missouri, fondateur de cette famille.

Relation entre la famille Lawton et Abraham Lawton, fondateur de cette famille de négociants en vin établie à Bordeaux.

30.3.6 A une relation hiérarchique avec

Numérotation RDA-FR : 30.3.6

Définition : Catégorie de relations regroupant des relations de subordination ou d'autorité (contrôle, tutelle)

Dirige

Définition : Relation entre une famille et la collectivité qu'elle dirige.

Entité d'origine : Famille

Entité cible : Collectivité

Relation réciproque : [Collectivité] est dirigé par [la Famille]

EXEMPLES

La famille Micheletty dirige le Cirque Achille Zavatta 2.